Égypte · Protégeons les jeunes filles chrétiennes !

Bulletin de CSI-France | Solidarité Chrétienne Internationale

« Des jeunes chrétiennes disparaissent régulièrement de leur famille. » Page 4

N° 40 – Mensuel Novembre 2022
CSI-France | 47, rue de la Roquette | 75011 Paris
07 82 58 07 52 | info@csi-france.fr | www.csi-france.fr
www.facebook.com/CSI.francais

« Déchargez-vous sur lui de tous vos soucis, car lui-même prend soin de vous. » I Pierre 5 : 7

Novembre • Intercession sur des sujets d'actualité

Photos de gauche à droite :

Pakistan ▪ Zarvia (12 ans) reste entre les mains de son ravisseur. ©msn

Chine ▪ L'attaque de la Changchun Sunshine Reformed Church à Changchun, province du Jilin, le 21 août 2022. ©twit

Ouzbékistan ▪ L'école religieuse Kukeldash à Tachkent. ©wiki

Pakistan

Un juge pakistanais a refusé d'examiner les preuves fournies par Parvez et Yasmeen Masih, dont la fille Zarvia (12 ans) a été forcée de se convertir à l'islam et de se marier. Selon l'avocat du couple chrétien, il a été prouvé que la fillette avait été menacée de l'assassinat de ses deux frères si elle disait la vérité. Le juge s'est toutefois appuyé sur une déclaration de Zarvia selon laquelle elle avait 14 ans et avait épousé de son plein gré Imran Shahzad (40 ans). Le juge n'a pas voulu prendre connaissance du certificat de naissance de la jeune fille ni d'autres documents prouvant qu'elle n'avait pas l'âge requis pour se marier. Cela dit, quand bien même elle aurait eu 14 ans, ce mariage aurait été illégal. En effet, selon le Punjab Child Marriage Restraint Act, l'âge minimum pour se marier est de 16 ans. Prions pour que justice soit faite pour Zarvia et ses parents. msn

Syrie

Dans le gouvernorat d'Idlib, toujours aux mains des milices islamistes, un service religieux a pu être célébré pour la première fois depuis dix ans dans une église arménienne apostolique. L'autorisation officielle a été donnée par Abou Mohammed al-Joulani, le chef de la milice djihadiste Tahrir al-Sham (anciennement Front al-Nosra). Il avait auparavant rencontré des représentants des communautés chrétiennes de la région, leur promettant la restitution progressive des biens immobiliers confisqués et leur affirmant qu'ils pourraient à nouveau célébrer des services religieux sous sa protection. Il a affirmé qu'il désirait « tourner la page » et que l'islam n'interdisait pas aux personnes d'autres confessions de pratiquer leur religion. Plusieurs groupes islamistes critiquent la démarche d'al-Joulani. Prions pour lui et pour les chrétiens du gouvernorat d'Idlib où la guerre n'est pas terminée. fi

Chine

Le dimanche 21 août 2022, la police de la ville de Changchun (province du Jilin) a perquisitionné un local de la Changchun Sunshine Reformed Church, une Église de maison. Des vidéos diffusées par les fidèles montrent que plusieurs d'entre eux ont été passés à tabac par les agents. Deux femmes ont été victimes de crises cardiaques et ont dû être hospitalisées. Neuf chrétiens ont été arrêtés, dont le pasteur Guo Muyun. Ils sont accusés de diriger une organisation religieuse illégale. Le 9 septembre, leur Église a été interdite en tant qu'« organisation sociale illégale ». Prions pour les chrétiens en Chine, en particulier pour ceux qui sont détenus avec le pasteur Guo. bw

Ouzbékistan

Un rapport de la Commission américaine pour la liberté religieuse internationale (USCIRF) constate que la situation des droits de l'homme en Ouzbékistan s'est légèrement améliorée. Mais ce qui doit changer fondamentalement dans le domaine de la liberté de religion, c'est le rôle de l'État dans le contrôle des affaires religieuses. La possession ou la distribution de littérature religieuse, par exemple, est toujours passible de poursuites pénales. Il existe également des obstacles bureaucratiques et juridiques qui limitent la liberté de religion. Remercions Dieu pour l'amélioration de la situation et demandons-lui que le processus se poursuive. uscirf

Editorial

Chers Amis de CSI,

Le mois dernier j'ai rencontré Monseigneur Kratz, évêque auxiliaire de Strasbourg, avec Jean-Daniel Peter qui fait partie du groupe local CSI-Strasbourg. Nous avons pu montrer comment CSI travaille effectivement avec des chrétiens de toutes confessions: Jean-Daniel est pasteur à Strasbourg, il a été l'adjoint du Père Humbrecht, le fondateur de CSI-France; je suis quant à moi fidèle laique catholique.

Nous avons présenté notre souci de prier plus souvent pour les chrétiens persécutés de toutes confessions, avec tous les fidèles rassemblés; en effet la persécution s'est aggravée dans le monde ces dernières années et nous pensons que nos frères et sœurs ont besoin de notre prière insistante. Mgr Kratz nous a encouragé à faire des propositions directement aux curés de paroisse.

CSI défend la liberté de religion, afin que le salut par Jésus puisse être justement annoncé à tous dans tous les pays; et que ceux que Jésus attire à Lui aient le droit de répondre oui, en toute sécurité. Etre membre de CSI c'est donc déjà, travailler à l'évangélisation. Mais bien sûr personne n'est dispensé d'annoncer la bonne nouvelle de Jésus autour de lui, là où il habite... C'est pourquoi tout naturellement la conversation avec Mgr Kratz a ensuite dévié vers l'évangélisation.
Jean-Daniel et moi-même avons partagé nos expériences respectives d'évangélisation de musulmans en France et nos interrogations.

De cette rencontre, je tire un encouragement à persévérer; CSI travaille aux bons sujets pour toute l'Eglise; en France et notamment en Alsace, nous contribuons à notre petite échelle à l'unité des chrétiens et à apporter des idées nouvelles.
J'en profite pour remercier ceux d'entre vous qui nous envoient des petits mots d'encouragement; c'est précieux; merci beaucoup!

Jésus, nous le croyons, est mort et ressuscité ;[…] Réconfortez-vous donc les uns les autres avec ce que je viens de dire. (Th 4, 13-18)

Angélique Gourlay

Présidente

Photo : Mgr Kratz, évêque auxiliaire de Strasbourg, avec Angélique Gourlay et Jean-Daniel Peter le 20 octobre 2022. csi

Sommaire

Intercession
Actualités, sujets de prières Page 2

Égypte
Protéger les jeunes filles chrétiennes Page 4

Népal
Disciple pasteur et entrepreneur Page 6

Soudan du Sud
Anchok devait dormir avec le bétail Page 7

FAITES UN DON OU SIGNEZ UNE PÉTITION
C'EST SIMPLE : accédez directement au site Internet avec votre smartphone grâce au QR

CSI est une organisation chrétienne œcuménique de défense des Droits de l'Homme pour la liberté de religion et la dignité humaine.

Editeur : CSI-France • Directeur de la publication : Angélique Gourlay • Rédacteur en chef : Reto Baliarda : reto.baliarda@csi-schweiz.ch • Périodicité : Mensuelle • Traduction : Laurent Schlatter • Relecture: Ludwig Letimide • Graphisme : Thomas Brunner • Adresse : 47, rue de la Roquette – 75011 PARIS • Téléphone : 07 82 58 07 52 • E-mail : info@csi-france.fr • Site internet : www.csi-france.fr et Page Facebook : www.facebook.com/CSI.francais • Mise en page et impression en France : Divine Com'elle - amelie@divine-comelle.com • Tirage : 150 exemplaires • ISSN : 1028-6888

Nous souhaitons expressément que nos articles soient diffusés. En cas de citations, nous vous prions d'indiquer clairement votre source (CSI) et de nous faire parvenir un exemplaire de votre publication. En cas de modification, merci de prendre contact avec la rédaction.

Sources : csi Christian Solidarity International | fb Facebook | fi Fidesdienst | icc International Christian Concern | mec Middle East Concern | msn Morning Star News | scdo SOS Chrétiens d'Orient | spyd Suryoyo Patriarchal Youth Department | uno United Nations | reut Reuters | whg whitehouse.gov | wm:bom Wikimedia: Bayo Omoboriowo | yt Youtube | mad Mis à disposition |

« Dans certains cas, la conversion d'une femme est même célébrée en la présentant à sa communauté religieuse d'origine. »
Mariz Tadros

Égypte • Protéger les jeunes filles chrétiennes

Mariz Tadros, professeure égyptienne et ancienne journaliste, travaille en étroite collaboration avec CSI sur la question des droits et de la protection des femmes chrétiennes dans son pays et dans le monde entier. Elle lutte notamment contre le *grooming* (manipulation psychologique) des jeunes filles et des femmes mariées chrétiennes.

Lors de la Journée CSI, Mariz Tadros a notamment parlé du danger du *grooming*. csi

CSI : Vous vous occupez depuis des années de la situation des femmes en Égypte et en particulier de la disparition des jeunes filles chrétiennes exploitées.

Mariz Tadros : Oui, malheureusement, il arrive régulièrement en Égypte que de jeunes chrétiennes disparaissent de leur famille. Dans la plupart des cas, elles sont avec des hommes musulmans qu'elles connaissent.

Ces femmes n'ont donc pas été enlevées par la force ?

Très souvent non. L'homme a plutôt gagné l'affection et la confiance de la victime par des paroles aimantes et la promesse d'une vie commune agréable. Des chrétiennes libérées m'ont raconté qu'elles avaient été trompées.

Comment donc ?

Les imposteurs les assurent de leur amour et leur font mille serments d'un avenir meilleur. Ils garantissent en outre à la jeune fille ou à la femme qu'elle pourra continuer à être chrétienne sans devoir se convertir à l'islam. Nous appelons cela le *grooming*. De l'extérieur, une telle relation donne l'impression d'être consensuelle. Dans un premier temps, la victime ne réalise pas dans quoi elle s'est engagée.

Que se passe-t-il ensuite ?

Très souvent, le voile tombe dès le premier contact intime. Il n'est pas rare que la victime soit amenée par intimidation à se convertir comme condition préalable au mariage. Dans le cas contraire, la jeune fille risque d'être agressée ou dénudée, voire tuée dans le pire des cas. Le séducteur la menace ensuite de révéler son mariage et sa conversion à l'islam, ce qui lui vaudrait d'être tuée par sa propre famille.

Vous évoquez le *grooming* des jeunes filles dans le contexte des minorités religieuses en particulier. Pourquoi ?

Dans le cas des minorités comme les chrétiens, qui représentent environ 10 % de la population d'Égypte, il y a d'une part la conversion forcée. D'autre part, la société au sens large et, dans de nombreux cas, les institutions religieuses soutiennent l'intention de l'auteur de séduire et de convertir une chrétienne. Il faut noter par

ailleurs que si les musulmans sont autorisés à épouser une chrétienne, l'inverse n'est pas vrai.

Enfin, de nombreuses femmes détenues pendant des années donnent naissance à des enfants qui sont musulmans selon les lois du pays. Or les pères se voient systématiquement accorder la garde des enfants en cas de séparation. De nombreuses femmes concernées restent donc avec leur mari pour ne pas devoir abandonner leurs enfants.

L'instauration d'un sentiment de victoire pour la majorité religieuse et l'humiliation de la minorité jouent un rôle important dans le *grooming*. Dans certains cas, la conversion d'une femme est même célébrée en la présentant à sa communauté religieuse d'origine. Le message est clair : les chrétiens ont perdu une femme qui n'appartient plus à leur religion et à leur communauté.

Pour ces raisons, il est difficile pour une chrétienne en Égypte d'échapper à un mariage forcé musulman.

Vous avez mentionné le fait qu'une chrétienne pourrait être tuée par sa propre famille si elle parvenait à s'échapper.

Ce sont des cas extrêmes, mais la peur d'être rejetée par sa propre famille à cause de l'honneur bafoué est présente chez les filles concernées et les retient parfois de quitter leur mari. Leur impuissance totale est donc exploitée sans vergogne par ce dernier. J'ai parlé avec des filles qui ont été violées et qui, une fois libérées, étaient évitées par leur communauté d'origine. Cela a détruit leur espoir de guérison et de restauration.

Simon Brechbühl, directeur de CSI-Suisse, et Mariz Tadros s'engagent pour la liberté de religion et la dignité humaine. csi

Mais la peur touche également les parents des jeunes filles chrétiennes en danger. Il arrive que des pères retirent leurs filles de l'école par peur d'un enlèvement.

Que recommandez-vous aux parents chrétiens d'Égypte qui s'inquiètent pour leur fille ?

Je leur conseillerais vivement de se tenir aux côtés de leurs filles, quoi qu'il arrive. En cas d'enlèvement, ils devraient faire appel aux autorités jusqu'à ce que leur fille soit sauvée. Si la famille et son environnement chrétien accueillent à nouveau avec amour une fille enlevée au lieu de la considérer comme un paria, cela augmente les chances que la fille soit capable de se libérer des griffes de son bourreau.

Une attitude d'amour et de compréhension renforce également l'ensemble de la communauté chrétienne en Égypte, la rend moins vulnérable et offre une protection aux jeunes filles en danger.

Les imposteurs doivent-ils répondre de leurs actes devant un tribunal ?

Seulement si nous pouvons prouver de façon crédible que la disparition d'une femme avec un homme qu'elle connaît ainsi que son mariage et sa conversion ne sont pas le résultat d'un libre choix, sachant que les apparences sont parfois trompeuses. Pour cela, nous avons besoin de tout le monde, que ce soient des défenseurs des droits des femmes, de la justice, des médias et des partisans de la liberté de religion ou de conviction. C'est ainsi que nous pourrons démontrer que le *grooming* est une réalité très dangereuse. • Reto Baliarda

« Aujourd'hui, nous sommes environ trois cent cinquante chrétiens. » Le pasteur Nayaram Sunar

Népal • Disciple, pasteur et entrepreneur

Sa conversion a changé la vie de Nayaram Sunar de manière durable. Il a suivi une école biblique, est devenu pasteur et a fondé une petite briqueterie dans laquelle travaillent également des hindous. De plus, ce père de deux enfants en a adopté deux autres. CSI lui a rendu visite au Népal.

De nombreux chrétiens se rassemblent dans l'église de Nayaram. csi

Nayaram Sunar et son épouse Geeta n'ont que 42 ans, mais ils sont mariés depuis vingt-huit ans ! Ils se sont convertis au christianisme à l'âge de 23 ans, car ils ont perçu Jésus comme l'incarnation du Dieu vivant. Depuis 2008, Nayaram est pasteur et se réjouit du nombre croissant de chrétiens dans sa région : « Autrefois, il n'y avait que quelques chrétiens isolés aux alentours de notre village. Aujourd'hui, nous sommes environ trois cent cinquante. »

Un voyage fructueux

Nayaram désire beaucoup répandre l'Évangile, mais il veut aussi aider les plus pauvres à sortir de la misère. En 2014, alors qu'il assistait à un cours biblique dans la capitale Katmandou, il a remarqué dans la rue une pile de briques utilisées pour la construction des maisons. « Ces briques étaient de bien meilleure qualité que celles de notre village », se souvient-il.

Depuis longtemps déjà, Nayaram voulait créer une entreprise dans sa région afin que les habitants puissent apprendre un métier et sortir ainsi de la pauvreté. En 2020, avec l'aide de CSI, il a pu acheter l'équipement nécessaire pour réaliser son projet : ouvrir un atelier de fabrication de briques de qualité. Il a maintenant trois employés. Avec les recettes, Nayaram paie les salaires. « Mais nous mettons aussi de l'argent de côté pour acquérir une nouvelle machine de production et pour construire un abreuvoir pour les vaches », prévoit cet entrepreneur dynamique.

Pas de favoritisme religieux

La communauté de sa région est composée principalement de dalits (« intouchables », dans la culture hindoue), mais Nayaram les aime de tout son cœur. Il s'engage pour une bonne cohabitation. « Ici, il y a des membres de différentes religions qui doivent apprendre à se respecter mutuellement », affirme-t-il. C'est aussi la raison pour laquelle deux de ses trois ouvriers sont hindous. « Chacun doit être conscient que nous ne privilégions aucune religion et que chrétiens et hindous peuvent vivre ensemble en paix. Dieu aime tous les hommes. »

Nayaram est extrêmement reconnaissant de tout ce qui a été créé grâce à son travail. Il rêve d'offrir un travail à beaucoup plus de personnes encore. En marge de toutes ses activités pour le bien de la communauté, la famille est très importante pour Nayaram. Ce père de deux enfants s'occupe en outre, avec son épouse, de deux enfants dont la mère est paralysée.

• Reto Baliarda

Soudan du Sud • Achok devait dormir avec le bétail

La Sud-Soudanaise Achok Dut Ngor n'est qu'une enfant lorsque des ravisseurs l'arrachent à sa famille pour la réduire en esclavage. Elle vit des années d'humiliation durant lesquelles elle est traitée comme un animal. Après une action de libération de CSI en été 2022, la jeune femme, âgée aujourd'hui de 29 ans, est de retour au Soudan du Sud.

Achok Dut Ngor (29 ans) se souvient : « Notre famille vivait de l'agriculture. Nous avions une vie normale. » Mais un jour, des cavaliers arabes attaquent leur village. Achok, qui n'est alors qu'une petite fille, garde en mémoire des images terribles : tous les fuyards sont capturés et ceux qui résistent sont abattus ; parmi eux, trois des frères d'Achok. Son oncle est aussi tué sous ses yeux. Avec ses parents et d'autres villageois, la petite Achok est emmenée au Soudan (Nord) et remise à un homme arabe qui sera son maître, Ibrahim Musa.

Libérés de l'esclavage et accompagnés vers une nouvelle vie. csi

Une enfance volée

Pour Achok, l'enfance est terminée. Les enfants de son maître la maltraitent. Dans la famille d'Ibrahim Musa, elle garde les plus petits et accomplit les tâches domestiques. Une main-d'œuvre sans droits. Chaque jour, elle fait la lessive, le ménage, la vaisselle et les courses. Pour manger, elle n'a que les restes du repas. Elle ne reçoit que les insultes et la honte lorsque son maître n'est pas satisfait de son travail : « Sale singe, tu ne vaux pas plus qu'une chienne ! »

Achok doit dormir dehors avec les chèvres et les poules. La nuit, elle pleure souvent. Elle raconte : « Je pensais que je serais toute ma vie une esclave méprisée et traitée comme un animal. » Ses prières sont étouffées par les larmes. Contre sa volonté, Achok est excisée. On la menace de mort si elle ne le fait pas. Elle est aussi forcée d'accepter l'islam. Elle est ensuite violée régulièrement par son tortionnaire. Finalement, ce dernier la donne en mariage à un esclave dinka. Avec lui, elle a trois enfants.

Le chemin vers la liberté

Un jour, Achok se rend au marché avec son bébé pour faire des courses. C'est là qu'elle est abordée par un libérateur d'esclaves. « Dieu a entendu mes plaintes », lui lance-t-elle… et elle le suit dans son camp, où l'attendent de nombreux autres esclaves. Ensemble, ils partent en direction du Sud. À pied et de nuit, pour ne pas être vus. Pendant la journée, le groupe se cache dans les buissons où ils sont en sécurité.

Arrivés à destination, l'équipe de libérateurs distribue des vivres et des vêtements. Achok reçoit elle aussi un « kit de survie » contenant des ustensiles essentiels, ainsi qu'une chèvre. « Je suis si heureuse d'être de retour parmi les miens », dit-elle, rayonnante. Elle remercie toutes les personnes qui rendent possibles les actions de libération de CSI par leurs dons. Elle sait qu'il y a encore beaucoup d'esclaves au Soudan et devient pensive : « Je me sens mal en pensant à mes deux enfants abandonnés. J'espère et je prie pour qu'un jour quelqu'un m'aide à les ramener au Soudan du Sud. » •

Rolf Höneisen

Faites un don !

Voici des exemples de l'utilisation de votre don :

50 € une chèvre pour une famille de paysans chrétiens au **Népal** (17 € après déduction fiscale)

100 € libération d'un esclave et accueil au **Soudan du Sud** avec un « kit de survie » (34 € après déduction fiscale)

150 € contribution à l'assistance juridique des femmes chrétiennes en **Égypte** (51€ après déduction fiscale)

Merci de tout cœur.

Coupon de soutien à retourner à CSI-France

47 rue de la Roquette - 75011 PARIS

☐ ..... € (montant de votre choix)

☐ *Veuillez trouver ci-joint mon versement par chèque **à l'ordre de CSI-France**.*

☐ *Je souhaite recevoir un reçu fiscal qui me permettra de **déduire de mes impôts 66% de mon versement** dans la limite de 20% de mon revenu imposable. Si je souhaite recevoir **un seul reçu par an**, je coche la case ci-contre :* ☐

Je reste informé :

☐ Je m'abonne au bulletin papier trimestriel (gratuit)

☐ Je ne souhaite plus recevoir de papier, voici mon adresse email : .....

Mon message : .....
.....
.....
.....

Pour soutenir CSI-France dans la durée :

☐ ***J'opte pour le virement permanent, je remplis ce volet et je l'adresse à ma banque.***

Par le débit de mon compte numéro ....., je demande à ma banque d'effectuer un virement régulier (résiliable à tout moment) sur le compte bancaire de CSI-France :

IBAN N° FR98 2004 1000 01007015 4K02 081 BIC N° PSSTFRPPPAR

Virement : ☐ Mensuel ☐ Trimestriel ☐ Autre (préciser) : .....

Montant : ☐ 15 € ☐ 30 € ☐ 50 € ☐ 80 € ☐ Autre : .....

Date : ..... Lieu : ..... Signature : .....